

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, janvier 2024

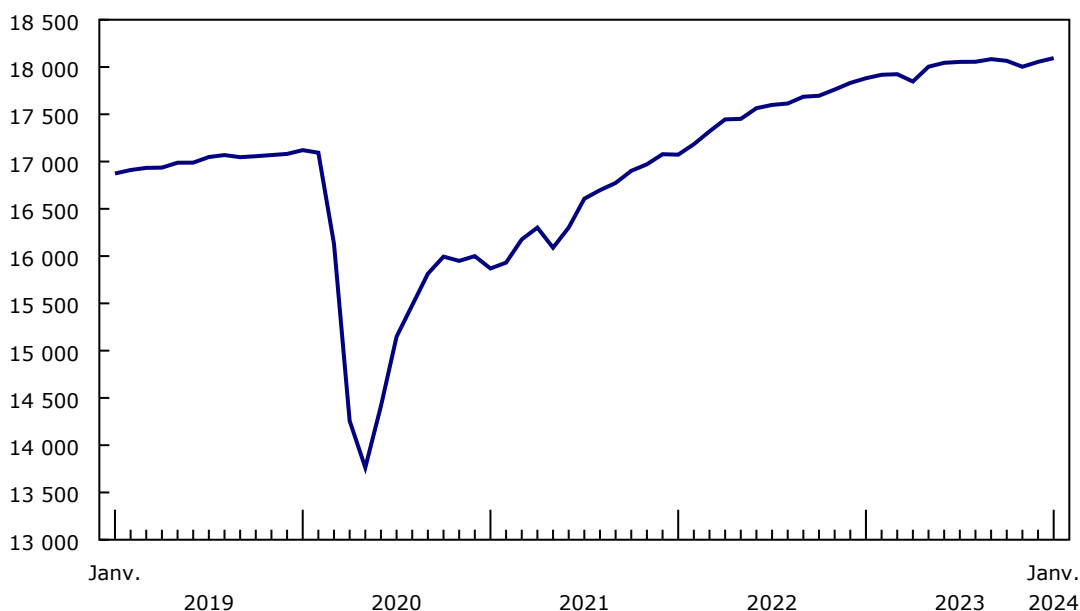
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 28 mars 2024

Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesurés en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a augmenté de 39 800 (+0,2 %) en janvier. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié était en hausse de 212 900 (+1,2 %) en janvier.

Parallèlement, il y avait 632 100 postes vacants dans l'ensemble des secteurs en janvier, ce qui est presque inchangé par rapport à décembre, mais en baisse de 34 800 (-5,2 %) par rapport à novembre.

Graphique 1 L'emploi salarié augmente en janvier

emploi salarié (milliers)

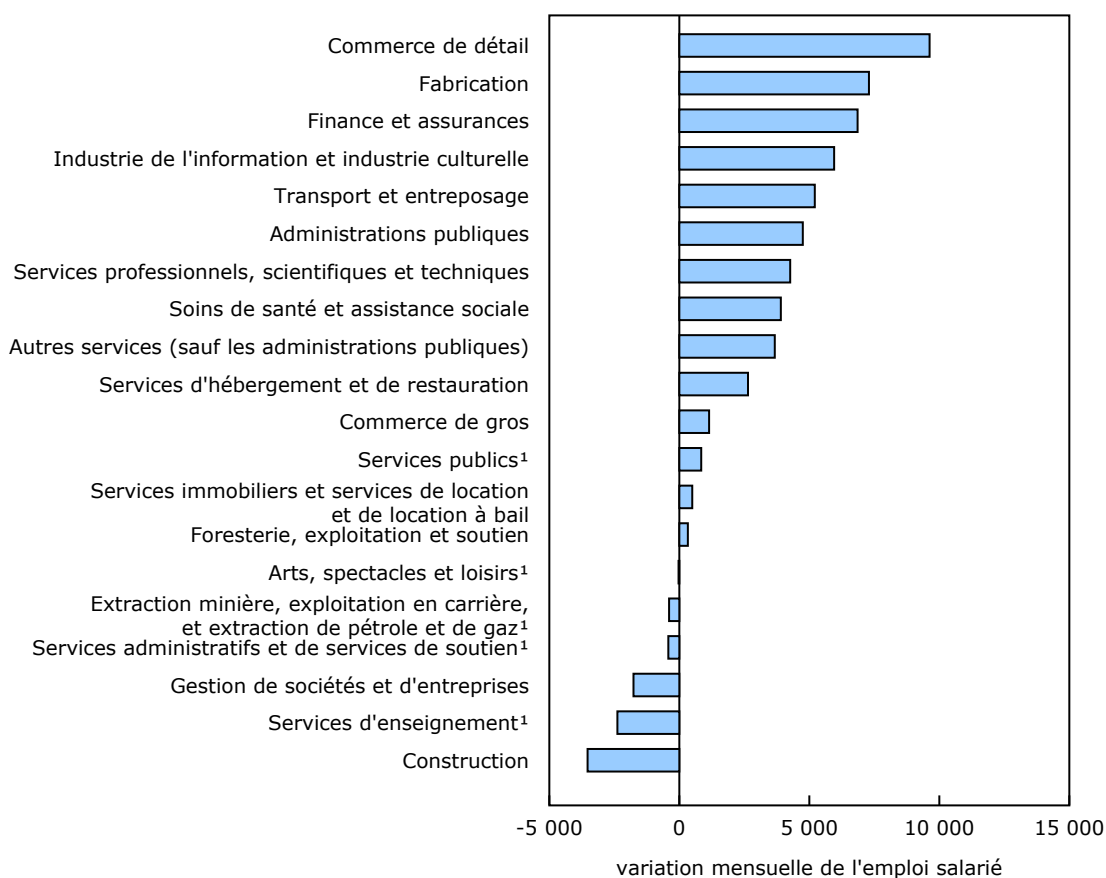


Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

En janvier, des augmentations mensuelles du nombre d'emplois salariés ont été enregistrées dans 13 des 20 secteurs, et ce sont le commerce de détail (+9 600; +0,5 %), la fabrication (+7 300; +0,5 %), la finance et les assurances (+6 900; +0,8 %), l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (+6 000; +1,7 %) ainsi que le transport et l'entreposage (+5 200; +0,6 %) qui ont enregistré les augmentations les plus marquées. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par les baisses observées dans la construction (-3 500; -0,3 %) et dans la gestion de sociétés et d'entreprises (-1 800; -1,5 %). Les cinq autres secteurs ont enregistré peu de variation.



Graphique 2 L'emploi salarié augmente dans 13 secteurs en janvier



1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié augmente dans le commerce de détail après avoir diminué pendant quatre mois consécutifs

En janvier, le nombre d'emplois salariés dans le secteur du commerce de détail a progressé de 9 600 (+0,5 %). L'augmentation mensuelle de janvier a fait suite aux quatre baisses mensuelles consécutives enregistrées de septembre à décembre 2023, les pertes cumulatives s'élevant à 17 300 (-0,9 %) au cours de cette période.

Des hausses mensuelles ont été enregistrées dans cinq des neuf sous-secteurs en janvier, et c'est chez les détaillants d'articles de sport et de passe-temps et d'instruments de musique et de détails divers (+4 200; +2,0 %), les détaillants de marchandises diverses (+2 700; +1,0 %) et les détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie (+1 800; +0,9 %) que les hausses ont été les plus marquées.

Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans le commerce de détail était en baisse de 4 900 (-0,2 %) en janvier.

La fabrication d'aliments contribue le plus à la hausse de l'emploi salarié dans le secteur de la fabrication

L'emploi salarié dans le secteur de la fabrication a augmenté de 7 300 (+0,5 %) en janvier, après avoir peu varié d'août à décembre 2023.

La plus forte hausse mensuelle observée dans le secteur en janvier 2024 a été enregistrée dans la fabrication d'aliments (+2 900; +1,2 %), suivie de la fabrication de matériel de transport (+1 900; +0,9 %) et de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (+1 400; +1,4 %).

L'emploi salarié progresse dans la finance et les assurances

L'emploi salarié dans le secteur de la finance et des assurances a augmenté de 6 900 (+0,8 %) en janvier, après avoir progressé de 1 700 (+0,2 %) en décembre 2023. En janvier 2024, les hausses mensuelles se sont concentrées dans 3 des 11 industries du secteur, plus particulièrement dans l'intermédiation et le courtage de valeurs mobilières et de contrats de marchandises (+5 400; +10,0 %).

Par rapport à un an plus tôt, le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la finance et des assurances était en hausse de 11 700 (+1,3 %) en janvier.

Le secteur du transport et de l'entreposage affiche une hausse de l'emploi salarié en janvier

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur du transport et de l'entreposage a augmenté de 5 200 (+0,6 %) en janvier, après avoir diminué de 3 000 (-0,4 %) en décembre 2023 et peu varié pendant quatre mois consécutifs d'août à novembre 2023.

En janvier 2024, les plus fortes hausses mensuelles ont été observées dans le transport par camion de marchandises diverses (+1 600; +1,2 %) et dans les services urbains de transport en commun (+1 100; +1,5 %).

Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans le secteur était en hausse de 10 800 (+1,4 %) en janvier.

L'emploi salarié diminue dans la construction

Dans le secteur de la construction, l'emploi salarié a diminué de 3 500 (-0,3 %) en janvier, après avoir progressé de 1 400 (+0,1 %) en décembre 2023 et peu varié en novembre. Le nombre d'emplois salariés dans le secteur a généralement suivi une tendance à la baisse après avoir atteint un sommet en juin, affichant une perte nette de 8 800 (-0,8 %) de juin 2023 à janvier 2024.

L'emploi salarié dans la construction résidentielle a reculé de 1 500 (-0,9 %) en janvier, après avoir peu varié pendant quatre mois consécutifs, de septembre à décembre 2023. Le nombre d'emplois salariés chez les entrepreneurs spécialisés était en baisse de 1 500 (-0,2 %) en janvier 2024, tandis qu'il a peu varié dans la construction non résidentielle et dans les travaux de génie civil.

La rémunération hebdomadaire moyenne augmente en janvier

Par rapport au mois précédent, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 0,7 % pour atteindre 1 228 \$ en janvier, après avoir diminué de 0,4 % en décembre 2023.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 3,9 % en janvier 2024, après avoir augmenté de 3,9 % en décembre 2023. En janvier 2024, les plus fortes augmentations sur 12 mois ont été enregistrées dans la gestion de sociétés et d'entreprises (+13,7 % pour atteindre 1 802 \$) ainsi que dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services

d'assainissement (+9,7 % pour atteindre 1 063 \$). En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires, de la composition de l'emploi et des heures travaillées.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a peu varié en janvier par rapport au mois précédent, mais il était en hausse de 0,9 % par rapport à un an plus tôt pour atteindre 33,5 heures.

Le nombre de postes vacants varie peu en janvier

Il y avait 632 100 postes vacants dans l'ensemble des secteurs en janvier, ce qui est presque inchangé comparativement à décembre, mais en baisse de 34 800 (-5,2 %) comparativement à novembre. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants était en baisse de 226 700 (-26,4 %) en janvier.

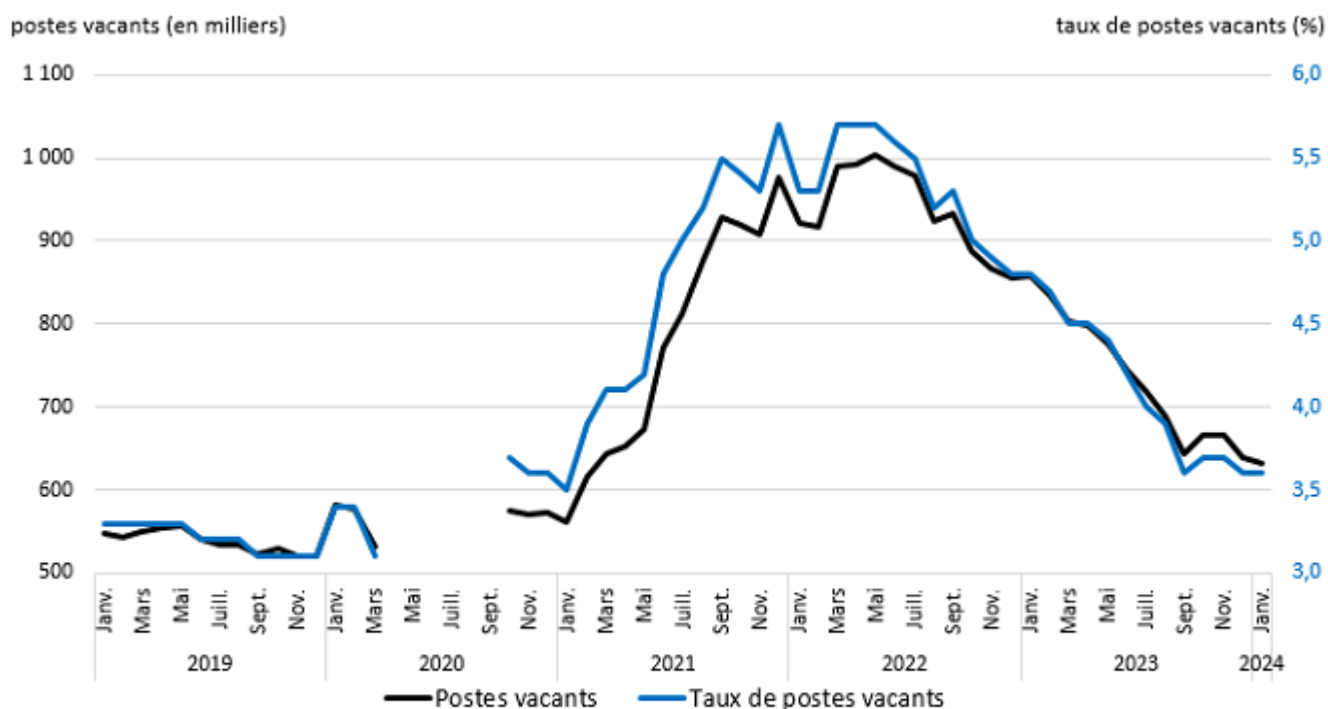
La demande de main-d'œuvre totale — qui correspond à la somme des postes occupés et des postes vacants — a augmenté de 0,2 % en janvier 2024 par rapport au mois précédent, mais elle a diminué de 0,3 % par rapport à janvier 2023.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — s'est maintenu à 3,6 % en janvier 2024, mais il était en baisse de 1,2 point de pourcentage par rapport à janvier 2023 (4,8 %).

Il y avait 2,0 chômeurs pour chaque poste vacant en janvier 2024, soit un ratio inchangé par rapport au mois précédent.

Le nombre de postes vacants a diminué dans trois secteurs en janvier, à savoir le transport et l'entreposage (-16 300; -38,5 %), la fabrication (-4 300; -10,2 %) et le commerce de gros (-3 900; -14,8 %). Ces baisses ont été contrebalancées par les hausses enregistrées dans le commerce de détail (+6 700; +11,3 %), dans les services professionnels, scientifiques et techniques (+5 000; +13,3 %), dans la finance et les assurances (+3 500; +17,8 %) et dans les arts, les spectacles et les loisirs (+2 300; +24,1 %). Les 13 autres secteurs ont enregistré peu de variation.

Infographie 1 – Le nombre et le taux de postes vacants demeurent stables en janvier



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.
Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Le secteur de la fabrication affiche son plus petit nombre de postes vacants depuis septembre 2017

En janvier 2024, le nombre de postes vacants dans le secteur de la fabrication a reculé de 4 300 (-10,2 %) pour s'établir à 37 500, après avoir peu varié en décembre. Il s'agit du plus faible nombre de postes vacants dans le secteur depuis septembre 2017 (37 400). Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans la fabrication était en baisse de 29 800 (-44,3 %) en janvier 2024. Au cours de cette période, la demande totale de main-d'œuvre dans le secteur a diminué de 2,2 %, sous l'effet des reculs observés tant dans le nombre d'emplois salariés (-0,4 %) que dans le nombre de postes vacants (-44,3 %).

Le taux de postes vacants dans le secteur de la fabrication s'est établi à 2,3 % en janvier, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à décembre 2023 (2,6 %) et de 1,8 point de pourcentage par rapport à janvier 2023 (4,1 %). Le taux de postes vacants dans le secteur en janvier 2024 était le plus faible depuis février 2017 (2,3 %).

Le nombre de postes vacants dans le commerce de gros diminue et atteint son plus bas niveau en plus de trois ans

Le nombre de postes vacants dans le secteur du commerce de gros a reculé de 3 900 (-14,8 %) pour s'établir à 22 300 en janvier 2024, après avoir peu varié pendant trois mois consécutifs. Il s'agit du plus faible nombre de postes vacants dans le secteur depuis novembre 2020 (21 700). Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 2,6 % en janvier 2024, en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à décembre 2023 (3,1 %) et de 1,1 point de pourcentage par rapport à janvier 2023 (3,7 %).

Le nombre de postes vacants augmente dans le commerce de détail

En janvier 2024, le nombre de postes vacants dans le commerce de détail a progressé de 6 700 (+11,3 %), ce qui a contrebalancé en partie la baisse enregistrée en décembre (-10 300; -14,7 %). Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants a reculé de 28 900 (-30,5 %) en janvier et la demande totale de main-d'œuvre au sein du secteur était en baisse de 2,2 %.

Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 3,2 % en janvier, en hausse par rapport à 2,8 % en décembre, mais en baisse par rapport à 4,5 % en janvier 2023.

Le nombre de postes vacants en hausse dans la finance et les assurances

Dans le secteur de la finance et des assurances, le nombre de postes vacants a augmenté de 3 500 (+17,8 %) pour atteindre 23 200 en janvier 2024, après avoir diminué de 5 700 (-22,3 %) en décembre. Le taux de postes vacants dans le secteur a progressé de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 2,7 % en janvier.

Le nombre de postes vacants varie peu dans les soins de santé et l'assistance sociale

Le nombre de postes non pourvus dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale s'est établi à 133 100 en janvier; il a peu varié par rapport au mois précédent et a été en baisse de 15 700 (-10,5 %) par rapport à janvier 2023. En janvier 2024, ce secteur a été à l'origine de plus de 1 poste vacant sur 5 (21,1 %) dans l'ensemble des secteurs et il a représenté 13,7 % du nombre total d'emplois salariés.

Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 5,4 % en janvier, en baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport à un an plus tôt (6,2 %).

Le nombre de postes vacants augmente au Québec et diminue en Alberta, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse

Au Québec, le nombre de postes vacants a progressé de 17 700 (+12,7 %) pour atteindre 157 500 en janvier, ce qui a plus que contrebalancé la baisse observée en décembre 2023 (-13 100; -8,6 %).

Parallèlement, le nombre de postes vacants a reculé en Alberta (-11 000 pour s'établir à 71 500), en Saskatchewan (-2 700 pour s'établir à 18 500) et en Nouvelle-Écosse (-1 900 pour s'établir à 14 300) en janvier 2024. Les autres provinces ont connu peu de variation.

Par rapport à un an plus tôt, le taux de postes vacants a diminué dans huit provinces en janvier et il a peu varié à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard. Le Manitoba (-1,5 point de pourcentage pour s'établir à 3,4 %) a affiché la plus forte baisse sur 12 mois en janvier, suivi de la Nouvelle-Écosse (-1,4 point de pourcentage pour s'établir à 3,1 %) et de l'Ontario (-1,4 point de pourcentage pour s'établir à 3,1 %).

En janvier, la Colombie-Britannique (4,3 %) a continué d'afficher le taux de postes vacants le plus élevé, tandis que l'Ontario (3,1 %) et la Nouvelle-Écosse (3,1 %) ont enregistré les taux les plus faibles.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) sont révisées chaque année. Ces révisions permettent également de faire concorder les données de l'EERH aux normes les plus récentes et d'améliorer la cohérence par rapport aux autres données sur le marché du travail.

Au moment de la diffusion des données de janvier 2024, les données mensuelles récentes et historiques de l'EERH ont été remplacées par des estimations révisées.

Toutes les séries de données mensuelles désaisonnalisées et non désaisonnalisées ont été révisées, à partir de 2001, pour un petit nombre d'industries afin de corriger des erreurs de déclaration ou de traitement, ou d'établir la concordance avec la plus récente version du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2022, version 1.0). En outre, les données désaisonnalisées ont été révisées sur la base des facteurs saisonniers les plus récents.

Le principal objectif de l'EERH est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN 2022, version 1.0.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

Les données de l'enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) ont fait l'objet d'une révision historique afin d'en assurer la concordance avec les normes les plus récentes et d'en améliorer la cohérence par rapport aux autres données sur le marché du travail.

Au moment de la diffusion des données de janvier 2024, toutes les données mensuelles désaisonnalisées et non désaisonnalisées, à partir d'avril 2015, sont révisées sur la base du selon le SCIAN 2022 version 1.0 et de la Classification géographique type (CGT) 2021.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux 14-10-0357-01 et 14-10-0358-01 sont désormais archivés.

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 15 avril 2024.

Prochaine diffusion

Les données de février de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 25 avril.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Janvier 2023	Décembre 2023 ^r	Janvier 2024 ^p	Décembre 2023 à janvier 2024	Janvier 2023 à janvier 2024	Décembre 2023 à janvier 2024	Janvier 2023 à janvier 2024
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 182,17	1 219,90	1 228,01	8,11	45,84	0,7	3,9
Foresterie, exploitation et soutien	1 375,70	1 341,54	1 360,98	19,44	-14,72	1,4	-1,1
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 312,03	2 345,74	2 297,23	-48,51	-14,80	-2,1	-0,6
Services publics	2 108,02	2 062,48	2 186,64	124,16	78,62	6,0	3,7
Construction	1 480,02	1 487,57	1 505,56	17,99	25,54	1,2	1,7
Fabrication	1 299,32	1 308,04	1 299,29	-8,75	-0,03	-0,7	-0,0
Commerce de gros	1 375,78	1 422,91	1 462,88	39,97	87,10	2,8	6,3
Commerce de détail	684,69	727,47	730,55	3,08	45,86	0,4	6,7
Transport et entreposage	1 234,70	1 256,89	1 267,48	10,59	32,78	0,8	2,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 643,76	1 639,68	1 734,02	94,34	90,26	5,8	5,5
Finance et assurances	1 609,61	1 591,27	1 570,77	-20,50	-38,84	-1,3	-2,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 269,63	1 207,35	1 271,22	63,87	1,59	5,3	0,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 686,48	1 749,20	1 749,35	0,15	62,87	0,0	3,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 584,79	1 746,12	1 801,81	55,69	217,02	3,2	13,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	969,09	1 051,51	1 062,92	11,41	93,83	1,1	9,7
Services d'enseignement	1 159,18	1 213,68	1 222,45	8,77	63,27	0,7	5,5
Soins de santé et assistance sociale	1 062,42	1 095,84	1 124,39	28,55	61,97	2,6	5,8
Arts, spectacles et loisirs	692,44	749,70	742,04	-7,66	49,60	-1,0	7,2
Services d'hébergement et de restauration	468,86	497,93	500,15	2,22	31,29	0,4	6,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 001,65	1 039,66	1 050,38	10,72	48,73	1,0	4,9
Administrations publiques	1 511,16	1 550,24	1 572,52	22,28	61,36	1,4	4,1
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 186,24	1 219,84	1 227,30	7,46	41,06	0,6	3,5
Île-du-Prince-Édouard	996,58	1 018,16	1 046,64	28,48	50,06	2,8	5,0
Nouvelle-Écosse	1 032,17	1 084,67	1 095,11	10,44	62,94	1,0	6,1
Nouveau-Brunswick	1 082,86	1 116,76	1 130,67	13,91	47,81	1,2	4,4
Québec	1 134,73	1 166,86	1 178,30	11,44	43,57	1,0	3,8
Ontario	1 211,02	1 245,30	1 254,05	8,75	43,03	0,7	3,6
Manitoba	1 087,75	1 117,50	1 120,17	2,67	32,42	0,2	3,0
Saskatchewan	1 151,81	1 172,35	1 178,77	6,42	26,96	0,5	2,3
Alberta	1 266,10	1 290,26	1 297,76	7,50	31,66	0,6	2,5
Colombie-Britannique	1 180,61	1 235,21	1 248,37	13,16	67,76	1,1	5,7
Yukon	1 336,93	1 406,72	1 423,72	17,00	86,79	1,2	6,5
Territoires du Nord-Ouest	1 564,33	1 613,52	1 592,61	-20,91	28,28	-1,3	1,8
Nunavut	1 609,89	1 632,39	1 643,39	11,00	33,50	0,7	2,1

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Janvier 2023	Décembre 2023 ^r	Janvier 2024 ^p	Décembre 2023 à janvier 2024	Janvier 2023 à janvier 2024	Décembre 2023 à janvier 2024	Janvier 2023 à janvier 2024
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 881,2	18 054,3	18 094,2	39,8	212,9	0,2	1,2
Forêt, exploitation et soutien	37,4	37,1	37,4	0,3	-0,0	0,9	-0,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	210,7	211,5	211,1	-0,4	0,4	-0,2	0,2
Services publics	130,1	133,3	134,1	0,8	4,0	0,6	3,1
Construction	1 154,9	1 167,8	1 164,3	-3,5	9,3	-0,3	0,8
Fabrication	1 566,1	1 564,3	1 571,5	7,3	5,5	0,5	0,4
Commerce de gros	824,7	822,7	823,9	1,1	-0,8	0,1	-0,1
Commerce de détail	2 017,1	2 002,6	2 012,2	9,6	-4,9	0,5	-0,2
Transport et entreposage	832,7	838,3	843,5	5,2	10,8	0,6	1,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	374,2	355,4	361,3	6,0	-12,9	1,7	-3,4
Finance et assurances	833,2	838,1	844,9	6,9	11,7	0,8	1,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	289,6	291,1	291,6	0,5	1,9	0,2	0,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 206,9	1 220,9	1 225,2	4,3	18,3	0,3	1,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	125,3	121,2	119,4	-1,8	-5,8	-1,5	-4,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	845,6	834,4	834,0	-0,4	-11,6	-0,1	-1,4
Services d'enseignement	1 420,9	1 440,8	1 438,4	-2,4	17,4	-0,2	1,2
Soins de santé et assistance sociale	2 255,8	2 340,0	2 343,9	3,9	88,2	0,2	3,9
Arts, spectacles et loisirs	302,8	312,8	312,8	-0,0	10,0	-0,0	3,3
Services d'hébergement et de restauration	1 292,7	1 299,7	1 302,4	2,6	9,7	0,2	0,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	558,0	569,9	573,6	3,7	15,6	0,6	2,8
Administrations publiques	1 256,3	1 301,9	1 306,7	4,7	50,3	0,4	4,0
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	221,6	220,1	221,2	1,1	-0,4	0,5	-0,2
Île-du-Prince-Édouard	75,9	76,2	76,7	0,5	0,9	0,7	1,1
Nouvelle-Écosse	445,8	450,4	453,8	3,3	8,0	0,7	1,8
Nouveau-Brunswick	350,8	355,4	356,4	1,1	5,7	0,3	1,6
Québec	4 040,4	4 051,8	4 058,1	6,4	17,7	0,2	0,4
Ontario	6 920,5	6 999,1	7 021,7	22,6	101,2	0,3	1,5
Manitoba	635,7	638,7	640,7	1,9	5,0	0,3	0,8
Saskatchewan	505,9	508,5	507,9	-0,6	2,0	-0,1	0,4
Alberta	2 092,1	2 128,6	2 128,9	0,3	36,8	0,0	1,8
Colombie-Britannique	2 519,4	2 553,0	2 556,4	3,4	37,0	0,1	1,5
Yukon	24,3	24,6	24,6	-0,1	0,3	-0,4	1,1
Territoires du Nord-Ouest	28,4	27,2	27,3	0,0	-1,1	0,1	-3,9
Nunavut	20,7	20,5	20,4	-0,1	-0,2	-0,4	-1,1

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants – Données désaisonnalisées¹

	Janvier 2024 ^P Employés salariés ²	Janvier 2024 ^P Postes vacants	Janvier 2024 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 169,3	632,1	3,6
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	239,0	8,7	3,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	209,6	5,9	2,7
Services publics	134,0	3,2	2,3
Construction	1 167,7	52,1	4,3
Fabrication	1 560,8	37,5	2,3
Commerce de gros	821,1	22,3	2,6
Commerce de détail	2 010,5	66,0	3,2
Transport et entreposage	841,6	26,0	3,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	353,2	8,8	2,4
Finance et assurances	836,4	23,2	2,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	289,7	8,1	2,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 221,8	42,9	3,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	122,1	2,1 ^E	1,7 ^E
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	833,7	35,0	4,0
Services d'enseignement	1 440,0	20,8	1,4
Soins de santé et assistance sociale	2 349,5	133,1	5,4
Arts, spectacles et loisirs	315,5	11,9	3,6
Services d'hébergement et de restauration	1 293,4	79,0	5,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	568,3	30,4	5,1
Administrations publiques ⁴	561,5	15,2	2,6
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	206,1	7,5	3,5
Île-du-Prince-Édouard	68,8	2,7 ^E	3,8
Nouvelle-Écosse	444,9	14,3	3,1
Nouveau-Brunswick	319,6	11,2	3,4
Québec	3 840,1	157,5	3,9
Ontario	6 656,6	214,0	3,1
Manitoba	608,0	21,6	3,4
Saskatchewan	490,8	18,5	3,6
Alberta	2 055,4	71,5	3,4
Colombie-Britannique	2 422,2	109,4	4,3
Yukon	19,3	0,9 ^E	4,3 ^E
Territoires du Nord-Ouest	21,7	F	F
Nunavut	15,9	F	F

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#) à [14-10-0206-01](#) , [14-10-0208-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).